

Attitude recommandée en présence de ...

Bordetella pertussis

Mesures applicables même en l'absence de confirmation microbiologique/sérologique du diagnostic

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Coqueluche, Pertussis
--------------	-----------------------

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	<p>Eviction</p> <p>Situations justifiant l'application la mesure : Toute situation clinique évoquant la maladie</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, maman de jour si accueil d'enfants de moins de 6 mois</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Tout enfant fréquentant le groupe et tout adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p>Levée de la mesure: Malade traité par antibiotique: dès le 5ème jour de traitement ou Malade non traité par antibiotique: dès le 22ème jour suivant le début de la toux ou En toute circonstance: dès exclusion formelle du diagnostic</p>
Mesure N°2	<p>Instruction d'éviter tout contact avec les nourrissons de moins de 6 mois et les femmes au 3ème trimestre de grossesse</p> <p>Situations justifiant l'application de la mesure: Toute situation clinique évoquant la maladie</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle scolaire: degré primaire, degré secondaire, degré post-obligatoire, degré universitaire et HES Cercle parascolaire et associatif: camp, piscine, gymnastique, structure d'accueil pour l'enfant en milieu scolaire (APEM)</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Tout enfant fréquentant le groupe et tout adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p>Levée de la mesure:</p>

Attitude recommandée en présence de ...

	<p>Malade traité par antibiotique: dès le 5ème jour de traitement ou Malade non traité par antibiotique: dès le 22ème jour suivant le début de la toux ou En toute circonstance: dès exclusion formelle du diagnostic</p>
--	---

Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	<p>Si 3 cas de coqueluche, ou plus, sont avérés dans une classe (diagnostic confirmé), l'infirmier-e scolaire en informe le médecin scolaire et le directeur de l'établissement scolaire. Une lettre d'information, munie du tampon de l'infirmier-e scolaire sera adressée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux parents des élèves de la classe concernée pour l'école obligatoire, • aux élèves de la classe concernée pour l'école post-obligatoire, • aux enseignant-e-s de la classe et/ou des personnes concernées. <p>S'il y a moins de 3 cas, l'infirmier-e et le médecin scolaires décident, en fonction du contexte scolaire et en concertation avec la direction de l'établissement, s'il est nécessaire de faire une information.</p>
Mesure N°1	<p>Antibioprophylaxie</p> <p>Situations justifiant l'application de la mesure: Absence ou perte d'immunité contre la coqueluche Lien et Exposition la plus récente remonte à moins de 21 jours et Circonstances de l'exposition conformes à la définition du contagion telle que donnée dans la rubrique <i>Caractéristiques épidémiologiques</i></p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle scolaire: degré primaire, degré secondaire, degré post-obligatoire, degré universitaire et HES Cercle parascolaire et associatif: camp, piscine, gymnastique, structure d'accueil pour l'enfant en milieu scolaire (APEM)</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Nourrisson de moins de 6 mois non immun Lien</p> <p>Femme non immune Lien au 3ème trimestre de grossesse Adulte non immun Lien et en contact professionnel ou familial avec un nourrisson de moins de 6 mois</p> <p>Détails de la mesure: Lien</p>
Mesure N°2	Accélération du processus de primovaccination contre la coqueluche

Attitude recommandée en présence de ...

	<p>Situations justifiant l'application de la mesure: Absence d'immunité contre la coqueluche en raison d'un trop jeune âge Lien</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Précolaire: crèche, garderie, maman de jour si accueil d'enfants de moins de 6 mois Lien</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Nourrisson de moins de 6 mois non immun</p> <p>Détails de la mesure: Lien</p>
Mesure N°3	<p>Rattrapage de la vaccination contre la coqueluche</p> <p>Situations justifiant la mesure: Perte d'immunité contre la coqueluche en raison du temps écoulé depuis la dernière dose de vaccin ou absence d'immunité par non vaccination Lien</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle scolaire: degré primaire, degré secondaire, degré post-obligatoire, degré universitaire et HES Cercle para-scolaire et associatif: camp, piscine, gymnastique, structure d'accueil pour l'enfant en milieu scolaire (APEM)</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Femme non immune Lien au 3ème trimestre de grossesse Adulte non immun Lien et en contact professionnel ou familial avec un nourrisson de moins de 6 mois</p> <p>Détails de la mesure: Lien</p>

Mesures concernant les locaux

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine respiratoire par gouttelettes (et aérosol ?)
Définition du contage familial	Vie sous le même toit que le cas source
Définition du contage institutionnel ou professionnel	Séjour >1 heure dans le même local en même temps que le cas source ou Face à face <2 m avec le cas source
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Minimum: 4 jours Moyenne: 7-10 jours Maximum: 21 jours
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe avant le	7-14 jours

Attitude recommandée en présence de ...

début de la maladie	
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe après le début de la maladie	Patient sous antibiothérapie: jusqu'à 5 jours après le début de l'antibiothérapie Patient sans antibiothérapie: jusqu'à 21 jours après le début de la toux
Durée de l'intervalle secondaire	Moyenne: 4-7 jours
Nombre reproducteur de base	14-17
Taux d'attaque de la maladie	En milieu familial: >80%
Valeur prédictive positive du diagnostic clinique	0.2-0.4
Valeur prédictive négative d'un test diagnostique négatif	PCR: 0.5
Définition d'une flambée ou épidémie	≥2 cas en ≤6 semaines

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	<p>Cas isolé si exposition de nourrisson < 6 mois. Non, sauf si exposition de nourrisson < 6 mois.</p> <p>Flambée</p> <p>Oui, dans un délai de 24 heures Lien</p>
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Flambée de cas</i> Lien